

Madrange. La Cooperl conserve les 1.700 emplois

Propos recueillis
par Frédérique Le Gall

Les jambons Madrange et Paul Prédault passent sous pavillon breton. Le tribunal de commerce de Paris a validé la reprise par la Cooperl du pôle charcuterie de Financière Turenne Lafayette (FTL). Les explications de Patrice Drillet, président du groupe coopératif lamballais.



Photo archives Gwendal Hameury

A la tête le numéro un français du porc, Patrice Drillet s'est engagé à maintenir la totalité des 1.700 emplois. « Cette acquisition se fera sans conséquences sociales », a-t-il souligné.

> Pourquoi la Cooperl s'est-elle portée candidate à la reprise du pôle « salaisons » de la Financière Turenne Lafayette ?

Parce qu'il s'agit de l'un des principaux débouchés de nos pièces de porc, surtout du jambon qui est la pièce maîtresse du cochon. Notre souci était de faire en sorte que ce pôle qui compte des marques réputées en France et dans l'Union européenne reste français.

Grâce à cette reprise, nous sauvons les débouchés d'autres éleveurs que ceux de la Cooperl, ce qui permet de conforter la filière porcine dans son ensemble. Nous savions que des investisseurs étrangers étaient sur les rangs. Le risque était grand de voir les activités de FTL

entre les mains d'un leader européen de la charcuterie qui aurait privilégié ses propres porcs. Nous courions le risque également d'être confrontés à du dumping social dans la charcuterie, comme on le subit déjà dans l'abattage.

> Allez-vous conserver les 1.700 emplois dont les 650 dans le Finistère de la Lampaulaise de salaisons ?

Oui. Cette acquisition n'aura pas de conséquences sociales. Nous ferons en sorte que cela se passe aussi bien que lors des fusions-absorptions précédentes. Nous avons l'intention de prendre soin du personnel des neuf usines que nous reprenons. Nous avons déjà expliqué

notre stratégie à tous les représentants du personnel. Nous pensons les avoir convaincus du professionnalisme de notre démarche.

> Avec ces nouvelles usines, Cooperl, déjà numéro un français, se muscle sur l'échiquier français. Quels sont vos objectifs ?

Notre groupe qui compte 2.500 éleveurs adhérents va passer à 7.000 salariés. Nous ne faisons pas cela pour la taille ou le prestige. Nous voulons tout simplement diversifier notre offre en charcuterie et fabriquer des produits qui correspondent aux besoins des consommateurs. Il est important de garder de la vitalité dans cette filière.